

Le Sud-Ouest  
**Montréal**   
**Rapport de suivi des requêtes de citoyens  
de mai 2013 déposé au CA du 4 juin 2013**

**1) Madame Diane English 13-126362 CA 21 mai 2013**

Madame Madame demande des précisions quant à l'emplacement des terrains dont il est question à l'ordre du jour au point 40.02.

Le maire indique que les terrains sont situés dans Griffintown et plus précisément, le premier est situé au sud-ouest de la rue Dalhousie et au nord-ouest de la rue Ottawa et le deuxième, dont le numéro se termine par 785, est situé devant la façade de l'immeuble de la New City Gas, au sud-est de la rue Ottawa.

➤ Répondu sur place.

**2) Monsieur Louis Poisson 13-126358 CA 21 mai 2013**

Monsieur félicite les élus et l'arrondissement pour les récentes activités à la Bibliothèque Saint-Charles. Il constate que présentement les usagers peuvent rapporter les livres de la Grande Bibliothèque dans les bibliothèques et la biblio mobile mais que ce n'est pas le cas pour les DVD et DC. Il trouve cela malheureux puisque l'on éviterait ainsi de nombreux déplacements ce qui contribuerait à diminuer les agents pollueurs. Il propose d'inclure cela dans le plan de développement durable. En ce qui concerne les arbres, il déplore ce qui s'est produit récemment à Austin dans les Cantons de l'Est où de nombreux arbres ont été détruits. Il demande que des vérifications et un suivi soient faits en arrondissement en ce qui a trait aux amendes données pour des arbres abattus.

Le maire indique que le plan d'action en ce qui concerne les bibliothèques n'est pas complété et que les suggestions sont intéressantes. Quant au dépôt de DVD, il se dit surpris et indique que des validations seront faites. En ce qui concerne les arbres, il indique qu'à l'arrondissement Rosemont/Petite-Patrie, il y a eu une situation où de nombreux arbres ont été coupés et qu'une amende a été transmise, cependant le montant reste à être vérifié.

Le directeur des Travaux publics, monsieur Sébastien Lévesque mentionne que des vérifications seront faites.

La conseillère Véronique Fournier fait part des matinées des aînés qui fait partie de notre plan d'action et qui sont le fruit de la collaboration entre les bibliothèques de l'arrondissement et le ROPASOM. Elle mentionne également que l'arrondissement porte également le titre de municipalité des aînés.

➤ C'est la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises qui veille à l'application du Règlement d'urbanisme et émet les permis d'abattage. L'abattage d'arbres sans permis est passible d'une amende minimale de 600 \$, pour une première infraction qui peut aller jusqu'à 10 000 \$ pour une récidive. Aucun permis d'abattage n'est accordé pour un arbre de plus de 10 cm mesuré à 1m30 du sol, sauf dans le cas d'une zone de construction. Le requérant sera contacté pour lui faire part de ces informations.

**3) Madame Laure Demarque 13-106781 CA 7 mai 2013**

Madame indique être une nouvelle résidante du secteur de Griffintown et demande s'il serait possible d'aménager un passage piétonnier sur Wellington à la hauteur de la rue Ann, ce qui serait plus sécuritaire pour les piétons.

Le maire indique que c'est effectivement un secteur très achalandé où l'on retrouve beaucoup de nouvelles constructions. Certains travaux sont faits par l'arrondissement tandis que d'autres sont faits par la ville centre.

La conseillère Véronique Fournier indique que ce secteur constitue de nombreux enjeux compte tenu des résidants qui y habitent et aux nouveaux développements en cours.

- La Direction des travaux publics a fait faire l'évaluation de cette proposition par le Comité sur la circulation. Celui-ci, appuyé par une par l'étude de déplacement du secteur Griffintown conclu qu'une traverse à l'endroit proposé ne peut être envisagée, car elle ne répondrait pas aux normes minimales de sécurité. Les usagers sont invités à utiliser les intersections gérées par des feux de circulation. Ces informations ont été transmises à la requérante qui, par ailleurs, rencontrera la responsable le 4 juin.

**4) Madame Nathalie Dansereau 13-106782 CA 7 mai 2013**

Madame représente le Comité pour un logement social vert, elle indique que le maire n'a pas les intérêts des citoyens à cœur puisqu'on n'a pas donné suite à une lettre transmise le 28 février, donc on ne démontre pas d'intérêt envers le projet proposé. Elle demande une rencontre avec le maire et demande également de justifier ce manque d'intérêt envers sa proposition.

Le maire indique qu'il a effectivement reçu sa lettre et qu'on a accusé réception en début mars et qu'il doit vérifier auprès de son personnel où en est ce dossier. Il ajoute qu'il reçoit de nombreuses propositions de projets très intéressants.

- Répondu sur place.
- Soulignons qu'une rencontre est planifié entre le maire Dorais et l'organisme à la Ville centre

**5) Madame Shannon Franssen 13-106783 CA 7 mai 2013**

Madame représente Solidarité St-Henri, elle désire commenter le dossier du développement de la Canada Malting. Elle trouve que ce qui a été présenté lors de la soirée de consultation n'est pas socialement acceptable pour la communauté. Elle indique qu'un tel projet de 600-700 unités de condos n'est pas acceptable dans ce secteur pauvre et vulnérable et que Solidarité St-Henri n'appuie pas un tel projet qui va fragiliser davantage le secteur. Elle demande si l'arrondissement va revoir ses positions quant à ce projet.

Le maire indique qu'il s'agit d'un site inoccupé depuis plusieurs années et que présentement il y a une volonté pour investir des sommes dans un projet. Il ajoute que l'on n'a pas les moyens de faire du financement public, qu'il s'agit d'un site représentant de nombreux enjeux dont celui de la préservation du patrimoine. Il indique que pour le moment, on n'étudie pas un projet mais on est plutôt en train de se donner des orientations et des principes directeurs. Par ailleurs, dans ce projet, il y aura du logement abordable et social. Il réitère que la population aura définitivement son mot à dire sur le projet.

- Répondu sur place.

**6) Madame Marie Christine Gagnon 13-106786 CA 7 mai 2013**

Madame représente le Regroupement information logement. Elle dépose une brochure du FRAPRU intitulée : *Montréal milieu de vie ou marchandise*. Elle fait la lecture de quelques extraits du document qui représente un bilan des 10 dernières années quant à la responsabilité de la ville en matière de logement.

Le maire indique que l'arrondissement a ce sujet à cœur et qu'on travaille continuellement à améliorer la situation du logement dans l'arrondissement

➤ Répondu sur place.

**7) Madame Kimberley Darlington 13-106790 CA 7 mai 2013**

Madame se dit très déçue que le Parc Maxwell Smith qui a été aménagé avec une aire de jeux pour enfants soit fermé. Elle a pris connaissance, lors de la présentation en début de conseil que la situation sera corrigée à l'automne ce qui signifie que le parc sera fermé en été. Elle déplore cette situation. Madame indique avoir des informations à l'effet que Kaboom serait prêt à faire les travaux et corriger la situation.

- La Direction des travaux publics indique que les informations sur les correctifs à effectuer dans le parc Jessie Maxwell Smith ont été envoyées à la compagnie Forester qui fera le lien avec Kaboom. L'arrondissement est également en attente de commentaires sur les intentions des ces deux participants en ce qui a trait à la réparation du module de jeux.
- Les travaux publics ont communiqué avec la requérante afin de lui fournir les renseignements demandés.
- Les travaux publics ont également communiqué avec la compagnie Forester et est en attente d'un retour de leur part sur cette question.

**8) Monsieur Derek Robertson 13-106791 CA 7 mai 2013**

Monsieur remercie l'arrondissement et notamment monsieur Dinel pour les travaux faits dans les jardins collectifs. Il félicite monsieur Lévesque et madame Ledoux pour la présentation faite en début de soirée et pour l'installation des traverses piétonnières. Il invite les résidants à venir au Colomba House le 14 mai à 19h pour discuter des enjeux, des droits et des responsabilités des cyclistes. Il félicite également ceux qui ont organisé et participé à la promenade de Jane.

Le maire fait part de la forte volonté de l'arrondissement de faire du marquage et d'installer des affiches afin de sécuriser les piétons qui traversent la rue. Il fait également part que l'arrondissement du Sud-Ouest sera le premier à avoir un stationnement pour vélos au métro Lionel-Groulx.

➤ Répondu sur place.

**9) Monsieur Gérald Guimond 13-106794 CA 7 mai 2013**

Monsieur demande qu'une vraie consultation ait lieu par rapport à l'aménagement du Parc de la Vérendrye et demande si l'arrondissement a considéré un site alternatif pour l'aménagement du terrain synthétique. Il suggère le parc Ignace Bourget. Il ajoute ne pas être en accord avec l'ajout d'une clôture. Il fait part que la population ne se sent pas impliquée dans cette planification.

Le maire indique que toutes les étapes du processus sont respectées, l'arrondissement est à l'écoute des citoyens, que le parc est pour tout le monde et que la population fait part d'une trop grande crainte.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que le point de vue des îlots de chaleur est à considérer.

➤ Répondu sur place.

**10) Madame Anne Samson 13-106796 CA 7 mai 2013**

Madame indique avoir déposé un mémoire quant à l'utilisation du parc de la Vérendrye qui devrait répondre aux besoins des diverses clientèles. Elle mentionne que la population se sent lésée et a l'impression de vivre une perte. De plus, la requérante n'est pas en accord avec le nouvel aménagement de la clôture.

Le maire indique que les parcs sont organisés de façon logique et en application du plan directeur. Il ajoute que les espaces seront utilisés de façon à répondre à diverses clientèles.

➤ Répondu sur place

**11) Monsieur François Vienneau 13-106800 CA 7 mai 2013**

Monsieur représente l'opération populaire d'aménagement. Il dépose un document qui représente une proposition d'aménagement de la rue Island et des mesures d'apaisement de la circulation en vue de convertir la rue Island en une rue conviviale.

Le maire remercie le citoyen.

➤ Répondu sur place.

**12) Monsieur Barkley Cineus Jr. 13-106801 CA 7 mai 2013**

Monsieur fait part d'une situation désagréable concernant de nombreux déchets qui se retrouvent sur les trottoirs et la rue Saint-Antoine près de la rue Vinet et Des Seigneurs.

La conseillère Véronique Fournier indique que près de l'autoroute il s'agirait peut-être du terrain du ministère des Transports, mais elle indique que l'on va valider le tout.

➤ La direction des travaux publics a communiqué et rencontré le citoyen. Par ailleurs, après vérification il appert que le problème est de nature strictement privée entre le citoyen et l'OMH. Nous noterons qu'au moment de la visite du responsable de l'arrondissement, les déchets avaient été ramassés et le nettoyage avait été complété. Enfin, le dépôt de déchets de ce secteur fera l'objet de vérification régulière de l'inspecteur de l'arrondissement pour s'assurer que la réglementation en vigueur soit bien respectée.

**13) Madame Sylvie Bertrand**

**13-106802**

**CA 7 mai 2013**

Madame trouve insultant certaines questions posées dans la Brève citoyenne en rapport avec le budget. En ce qui concerne les aménagements de parcs elle suggère que l'arrondissement prenne exemple sur l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Elle déplore une situation dans Griffintown où des condos ont été construits face à un mur. Elle demande si l'arrondissement est au courant de la grande quantité de poussière que l'on retrouve dans la ruelle Sébastopol et de la Congrégation.

Le maire indique qu'en ce qui concerne le simulateur budgétaire, il s'agit d'un exercice apprécié de la population. Pour ce qui est de la poussière et de l'entretien de certains secteurs, étant donné que nous sommes au printemps, les opérations de nettoyage des Travaux publics ont commencé mais il faut être patient.

➤ Répondu sur place.

**14) Monsieur José Maria Ramirez**

**13-69881**

**CA 7 mai 2013**

Monsieur réitère la problématique du mauvais état de la chaussée sur la rue Centre. Il indique ne pas avoir reçu de réponse par écrit comme cela lui avait été mentionné mais seulement un appel. Il rappelle qu'il n'a pas eu toutes les informations.

➤ La Direction des travaux publics a transmis en date du 12 avril 2013, une lettre résumant les informations communiquées au requérant par téléphone et expliquant également la suite du processus de validation de la qualité des travaux. Le requérant a enfin été invité à communiquer avec le responsable s'il désirait des explications supplémentaires.

**15) Madame Lucie Jacob**

**13-69883**

**CA 2 avril 2013**

Madame mentionne qu'elle habite une coopérative et qu'il existe une situation désagréable avec la gestion des déchets compte tenu de la collecte unique. Elle demande s'il ne pourrait pas y avoir 2 collectes en 2 jours. Elle propose également que l'arrondissement utilise des conteneurs sous-terrains en acier. Elle fait aussi part d'un affaissement de terrain sur la rue Guy mais ne sait pas si c'est l'arrondissement Ville-Marie ou du Sud-Ouest qui en est responsable.

➤ La Direction des travaux publics indique que pour ce qui est de l'affaissement, un agent technique a constaté la problématique et a avisé la requérante qu'un fraisage à chaud sera fait au courant de l'été.

➤ La Direction des travaux publics indique que pour ce qui est de la collecte des déchets, une surveillance accrue sera faite pour assurer que le ramassage soit fait sans faute. La requérante a été avisée.

➤ Par ailleurs, l'idée de la requérante d'installer un site permanent (ou un espace dédié) permettant de mieux séparer les matières à collecter a été jugée pertinente par le responsable du dossier, mais qu'il est actuellement impossible d'installer ce genre de site.

**16) Monsieur Derek Robertson 13-69887 CA 2 avril 2013**

Monsieur fait part du non respect de certains passages piétonniers dont celui situé à l'intersection des Trinitaires et Lamont. Il dépose un document intitulé «Proposition de sécurisation de l'intersection du boulevard des Trinitaires et de la rue Lamont» et indique qu'il aimerait en discuter avec les élus. Il demande également des précisions quant au sommaire décisionnel du mois dernier concernant une somme additionnelle allouée pour le déneigement.

Le maire indique que la Table de sécurité urbaine se penchera sur la question.

- La Direction des Travaux publics a assuré le suivi auprès du Service des transports et infrastructures de la Ville Centre. Un aménagement est prévu pour 2014 et des mesures temporaires seront installées pour sécuriser cette intersection.

**17) Monsieur John Burcombe 13-69888 CA 2 avril 2013**

Monsieur fait part d'une fuite d'eau et d'un affaissement de chaussée près du tunnel sur la rue Ste-Marguerite lequel a eu lieu il y a environ 18 mois et demande pourquoi les réparations prennent tant de temps à être effectuées.

Le maire indique être au courant de la situation et qu'il s'agit de la responsabilité du CN et que des pourparlers sont en cours.

- Le Directeur des travaux publics a assuré le suivi de cette situation et a communiqué avec le requérant pour lui faire part de la complexité de la problématique. Soulignons qu'une visite de chantier a été faite concernant ce problème et que la solution à mettre de l'avant ne sera vraisemblablement pas terminée en 2013.

**18) Madame Alexandra Lacoste 13-69890 CA 2 avril 2013**

Madame réitère la problématique de stationnement sur la rue Philippe Lalonde et désire connaître les objectifs de l'arrondissement en matière de stationnement dans le secteur.

Le Directeur des travaux publics mentionne que l'arrondissement effectue présentement des comptages sur le chemin de la Côte Saint-Paul et étudie la possibilité de stationnement additionnel sur les rues voisines.

Le maire indique également que l'arrondissement est à l'étape d'effectuer des comptages et qu'ensuite il y aura analyse des résultats. Par la suite des solutions seront proposées.

- La Direction des travaux publics indique que des relevés ont été réalisés par eux en mars et avril 2013 et que des analyses sont présentement en cours en collaboration avec la SAAQ. Sur réception des conclusions de ces analyses une décision sera prise sur la possibilité et l'opportunité d'installer des mesures adéquates pour réduire cette problématique.

**19) Madame Katia Chittaro 13-69891 CA 2 avril 2013**

Madame réitère également la problématique du stationnement sur Philippe Lalonde et mentionne qu'il y a eu peu de suivi de fait depuis le mois de février.

Le maire rappelle ce qui a été fait depuis quelques mois.

- La Direction des travaux publics indique que des relevés ont été réalisés par eux en mars et avril 2013 et que des analyses sont présentement en cours en collaboration avec la SAAQ. Sur réception des conclusions de ces analyses une décision sera prise sur la possibilité et l'opportunité d'installer des mesures adéquates pour réduire cette problématique.

**20) Madame Henriette Laverdière Leduc 13-69895 CA 2 avril 2013**

Madame indique qu'une personne est passée chez elle pour lui demander de signer une pétition en vue de fermer la rue d'Aragon afin de tenir un événement. Elle s'objecte à cette idée et demande pourquoi on ne prend pas la cour d'école pour faire de telles activités.

Le maire fournit les explications à madame.

- La Direction des travaux publics a effectué un suivi et souligne que cet événement est maintenant terminé

**21) Monsieur Salu Tank 13-69899 CA 2 avril 2013**

Monsieur indique être le propriétaire du bâtiment voisin au 5280-82 chemin de la Côte Saint-Paul et voudrait savoir ce qu'il advient de la bâtisse car il craint des dommages à sa propriété.

La conseillère Véronique Fournier indique qu'au dernier conseil d'arrondissement un contrat pour la démolition de cet immeuble a été accordé.

Le maire demande à monsieur Éric Cimon de prendre les coordonnées du citoyen afin que l'arrondissement lui fournisse les renseignements supplémentaires.

- La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises nous informe que le sommaire décisionnel concernant la démolition de l'immeuble voisin passera au Conseil d'arrondissement du 4 juin 2013. Le citoyen est en communication avec le chef de division des Permis et inspections et est bien informé de la situation.

**22) Monsieur José Maria Ramirez 13-51205 CA 5 mars 2013**

Monsieur déplore l'état de la chaussée de la rue Centre qui selon lui serait à refaire complètement. Il dépose des photos faisant preuve des crevasses et dénivellations anormales. Il aimerait connaître le nom de la compagnie qui a fait la réfection de la chaussée il y a quelques années seulement, à quels coûts et aimerait savoir si le travail était garanti et pour combien de temps.

Monsieur Erick Santana indique avoir également constaté un affaissement autour de certains puisards.

- La Direction des travaux publics a transmis en date du 12 avril 2013, une lettre résumant les informations communiquées au requérant par téléphone et expliquant également la suite du processus de validation de la qualité des travaux. Le requérant a enfin été invité à communiquer avec le responsable s'il désirait des explications supplémentaires.

**23) Madame Sylvie Huraut**

**13-51218**

**CA 5 mars 2013**

Madame soulève une problématique qui perdure depuis 3 ans quant aux voitures qui stationnent trop près de l'entrée de son immeuble ce qui empêche les déneigeuses d'entrer et sortir. Elle demande ce qui pourrait être fait et suggère un panneau de signalisation. Demande l'aide de l'arrondissement. Elle demande également si l'installation d'une traverse piétonnière est prévue sur St-Patrick près de la rue Shearer.

Le maire indique que l'on doit regarder ce que la réglementation dit à cet effet.

L'inspecteur de police, monsieur Eric Lalonde suggère à madame de communiquer avec le 911 pour que la Police puisse intervenir et aussi donner des contraventions lorsqu'une problématique se présente.

- Le Directeur des travaux publics indique qu'au sujet de l'adresse mentionnée par la requérante, plusieurs visites (7) n'ont pas été en mesure de démontrer que des véhicules empiétaient sur l'entrée charretière. Du fait que la pratique défend la délimitation d'une zone de stationnement interdit devant une entrée charretière, que serait en fait un dédoublement de réglementation du fait qu'il est toujours illégal de stationner en gênant les entrées et les sorties d'un stationnement. Par ailleurs, la Direction a demandé à Stationnement de Montréal de porter une attention particulière à cet endroit afin de remettre des constats d'infractions aux véhicules fautifs.
- Par ailleurs, et en ce qui a trait l'installation d'une traverse piétonnière à l'intersection des rues Saint-Patrick et Shearer, la Direction des travaux publics constate que celle-ci ne répondrait pas aux normes minimales puisqu'elle serait situé trop près de l'intersection Saint-Patrick et des Seigneurs.

**24) Monsieur Daniel Monière**

**13-6967**

**CA 8 janvier 2013**

Indique qu'il a fait une demande le 4 décembre dernier pour une vignette sur la rue Sainte-Marguerite et qu'il est toujours dans l'attente. Monsieur dépose une lettre qui est une demande afin d'installer un débarcadère en face de chez sa mère rue Langevin.

Le maire indique que les congés des fêtes ont peut-être retardé le processus mais qu'on répondra à sa demande sous peu. Pour la demande de débarcadère le maire ajoute que l'on reçoit sa demande et que le service concerné traitera sa demande comme il se doit.

- La Direction des Travaux publics indique que cette requête a été traitée et que les informations ont été fournies au requérant.

**25) Madame Pauline Charest**

**12-291764**

**CA 6 novembre 2012**

Soulève à nouveau des problématiques avec l'entrepreneur voisin de son immeuble ce qui a beaucoup d'impact sur la qualité de vie des résidants. Elle indique que le chantier est malpropre et que l'entrepreneur endommage leur édifice lors du passage de ses camions.

Le maire indique que la Direction de l'aménagement urbain et des Travaux publics travailleront conjointement à revoir les conditions qui s'appliquent.

- La Direction des travaux publics confirme qu'une surveillance régulière est assurée par un des inspecteurs du domaine public. Par ailleurs, l'entrepreneur a été rencontré à quelques reprises.



**26) Madame Xia Wang**

**12-240283**

**CA 11 septembre 2012**

Le représentant de madame indique que celle-ci a reçu un constat d'infraction à la réglementation concernant l'installation d'une unité de climatisation à l'avant alors que plusieurs voisins en ont eu aussi.

Le maire indique qu'il a pris connaissance des divers échanges et que des vérifications seront faites notamment en raison de l'installation permanente de l'unité en question et qu'un suivi personnalisé sera effectué.

Monsieur Normand Proulx indique que les lettres envoyées sont standardisées et que la résidante n'a pas à s'inquiéter du délai indiqué dans celle-ci.

- La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises signale qu'en date du 6 mai 2013, un inspecteur a effectué une nouvelle vérification de la façade avant de l'immeuble où demeure la requérante et a constaté que l'unité de climatisation avait été retirée. La situation est conforme à ce qui était demandé à la requérante, le dossier est donc fermé.

**27) Monsieur Pierre Marcoux**

**12-240285**

**CA 11 septembre 2012**

Soulève un relâchement du respect des consignes relatives aux traverses piétonnières et suggère que le service de Police fasse des interventions. Il soulève une problématique d'affichage au tunnel St-Rémi ce qui rend la situation dangereuse. De plus, il indique que les panneaux d'artistes sont dangereux là où ils sont installés et suggère qu'ils soient déplacés s'ils sont installés en permanence.

Il dépose une lettre de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest (APCSOM) à ces effets et concernant le passage piétonnier des Seigneurs/du Canal. Il félicite l'arrondissement pour les pratiques de signalisation pour les travaux d'aqueduc rue du Séminaire et indique que Parc Canada devrait les mettre en pratique et embaucher un ingénieur en circulation lors de ses travaux.

Le maire donne des informations additionnelles sur les demandes faites pour améliorer la circulation à diverses intersections et rappelle les comptages qui sont en cours. Il indique que le conseil sera saisi de la lettre déposée et que les informations transmises seront analysées.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que suite aux diverses discussions par courriel elle a demandé qu'un suivi soit effectué sur les différentes demandes de son association.

- La direction des Travaux publics indique que la requête est réglée.

**28) Monsieur Derek Robertson**

**12-165364**

**CA 3 juillet 2012**

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.